

# Table des matières

Liste des contributeurs.....	5
Sommaire.....	7
Liste des abréviations utilisées.....	9

## PARTIE 1

### Appréhension générale de la réforme

<b>Chapitre 1. De l'histoire à l'horizon : évolutions du monde associatif luxembourgeois.....</b>	<b>13</b>
I. Quel monde associatif pour le Luxembourg ?.....	16
II. Liberté associative au XIX <sup>e</sup> siècle.....	18
III. Légalisation d'un phénomène omniprésent.....	20
IV. Action associative au XXI <sup>e</sup> siècle.....	22
Conclusion.....	24
<b>Chapitre 2. Aux origines de la loi du 21 avril 1928 sur les ASBL.....</b>	<b>27</b>
I. La liberté d'association dans les Constitutions belge et luxembourgeoise.....	29
II. Les lois sur les ASBL de 1921 et 1928 et la question de la mainmorte....	32
III. Transparence, publicité et contrôle public.....	35
IV. La reconnaissance des syndicats et de la liberté d'association.....	37
V. La difficile interprétation de l'article premier.....	42
VI. Épilogue.....	44
<b>Chapitre 3. Présentation synthétique de la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations.....</b>	<b>45</b>
Introduction.....	47
I. Historique de la réforme.....	47
II. Comparaison avec la loi de 1928.....	48
III. Entités visées.....	49
IV. Objectifs de la réforme.....	50
A. Abandon des dispositions jugées inutiles.....	51

1. Suppression de l'obligation de dépôt annuel d'une liste des membres .....	51
2. Allègement des exigences relatives aux administrateurs des fondations .....	52
3. Abolition de l'obligation de publication d'un budget prévisionnel .....	52
4. Simplification des Déclarations au Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) et au Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE) .....	52
B. Simplification des Formalités .....	52
1. Suppression de la procédure d'homologation par le tribunal .....	52
2. Allègement des obligations de transmission de documents .....	53
C. Transparence des procédures d'autorisation .....	53
D. Adaptation aux réalités économiques.....	55
E. Gouvernance modernisée .....	56
F. Nouvelles modalités de restructuration .....	57
G. Transparence comptable .....	58
H. Transparence pour le public.....	60
I. Dispositions pénales .....	61
V. Dispositions transitoires .....	62
VI. Stratégie de mise en conformité avec la loi de 2023 .....	63
Conclusion .....	64
<b>Chapitre 4. De quelques retouches au régime des fondations .....</b>	<b>65</b>
I. Le paysage des fondations au Luxembourg.....	67
II. Le cadre législatif.....	68
III. Définition .....	69
IV. Constitution.....	70
V. Possession d'immeubles.....	71
VI. Fonctionnement et contrôle.....	72
VII. Régime comptable .....	72
VIII. Fiscalité .....	73
IX. Transformations et fusions.....	74
X. Dissolution.....	74
A. Dissolution volontaire .....	74
B. Dissolution judiciaire .....	75
C. Dissolution administrative sans liquidation.....	75
XI. Publicité .....	76
XII. Sanctions .....	77
XIII. Entrée en vigueur et dispositions transitoires .....	77
Conclusion .....	78

**PARTIE 2**  
**La vie de l'ASBL**

<b>Chapitre 5. Adaptation des statuts et formalités auprès du LBR .....</b>	<b>81</b>
I. Adaptation des statuts : <i>kee Stress !</i> .....	83
II. Les formalités auprès du LBR .....	85
<b>Chapitre 6. Les règles de gouvernance des ASBL .....</b>	<b>91</b>
Introduction : observations préalables et plan .....	93
I. Sur quoi la gouvernance porte-t-elle ? La question des activités permises à l'ASBL .....	94
II. Où s'exerce la gouvernance ? Question de la localisation des sièges (réel et/ou statutaire) au Luxembourg. Prolongement dans la question de la nationalité ou loi applicable à l'association (ou à la fondation) .....	103
III. Par qui s'exerce la gouvernance ? Quels organes et quelle répartition de pouvoirs entre eux ? Quelles délégations de pouvoirs ? .....	105
IV. Comment s'exerce la gouvernance ? Modalités de prise de décision ..	117
A. Observation préalable : distinction entre membres effectifs et membres adhérents : .....	120
B. Qui convoque l'assemblée générale ? .....	120
C. Les modalités de prise de décision proprement dites .....	121
D. Prise de décision en assemblée générale ordinaire .....	125
E. Prise de décision en assemblée générale extraordinaire (modifications statutaires) .....	127
F. Exclusion d'un membre .....	129
V. Question particulière : le contrôle d'honorabilité pour les associations reconnues d'utilité publique .....	130
VI. Les sanctions .....	131
VII. Droit transitoire .....	140
Conclusion .....	140
<b>Chapitre 7. Les nouvelles règles comptables applicables     aux associations sans but lucratif et aux fondations après     l'entrée en vigueur de la loi du 7 août 2023 : la mise en œuvre     d'un régime comptable catégoriel et proportionné s'inspirant     du droit comptable des entreprises (commerciales) .....</b>	<b>143</b>
Introduction : une nouvelle loi marquée par la naissance d'un droit comptable des associations sans but lucratif et des fondations .....	145
I. Les règles comptables incluses dans la loi modifiée du 21 avril 1928 : un cadre très lacunaire qui rappelle celui applicable aux entreprises (commerciales) avant le début de l'harmonisation comptable européenne .....	146

A. Les lacunes des règles relatives à la tenue de la comptabilité .....	146
B. Les lacunes des règles portant sur l'établissement de comptes annuels .....	148
C. Les lacunes des règles portant sur le contrôle, le dépôt et la publication des comptes ainsi que sur la conservation des documents comptables .....	149
D. Les lacunes relatives à l'absence de proportionnalité des règles comptables suivant la taille de l'ASBL et de la fondation .....	151
II. Le nouveau régime comptable introduit par la loi du 7 août 2023 : un régime catégoriel fondé sur le principe du « <i>one size does not fit all</i> » .....	151
A. L'utilité de la comptabilité et des comptes annuels ainsi que du budget pour une organisation .....	152
1. La comptabilité à usage interne de l'organisation .....	152
2. La comptabilité à usage externe par les parties intéressées .....	153
B. Les améliorations relatives à l'introduction d'une proportionnalité des règles comptables et à une catégorisation des ASBL suivant leur taille .....	154
1. Les critères de taille et les seuils chiffrés en relation avec la catégorisation des associations .....	154
2. La répartition des associations par catégorie .....	155
C. L'amélioration partielle des règles relatives à la tenue de la comptabilité .....	156
D. L'amélioration des règles portant sur l'établissement des comptes annuels... ou plutôt des documents comptables annuels et des éléments y afférents (budget et rapport d'activité détaillé) ..	157
1. La notion de documents comptables annuels dans la loi du 7 août 2023 .....	158
2. Le budget de l'exercice suivant : une obligation d'établissement à des fins internes .....	171
3. Le rapport d'activité détaillé : une nouvelle obligation paracomptable .....	171
E. L'amélioration des règles portant sur le contrôle, l'approbation, le dépôt et la publication des comptes ainsi que sur la conservation des documents comptables .....	172
1. L'introduction d'un contrôle par un réviseur d'entreprises agréé pour certaines associations et pour les fondations .....	172
2. La thématique de l'approbation, du dépôt et de la publication des comptes .....	173
3. Une spécification des règles relatives à la conservation des documents comptables .....	174
Conclusion : synthèse du nouveau régime comptable en application de la nouvelle loi du 7 août 2023 et thématique de la première application .....	175

<b>Chapitre 8. La fiscalité des ASBL au Luxembourg</b> .....	177
I. L'impôt sur le revenu et les ASBL .....	179
A. La soumission à l'impôt sur le revenu : le droit fiscal s'écarte du droit des sociétés.....	179
B. Les exemptions allouées aux ASBL : un régime strict.....	181
II. Les ASBL sont-elles soumises au paiement de la TVA ?.....	187
Conclusions.....	189
<b>Chapitre 9. Pour une action en justice des ASBL !</b> .....	191
I. Le tropisme de l'exigence d'un intérêt propre : obstacle à l'action en justice des ASBL.....	196
A. La notion d'intérêt à agir .....	196
B. Recevabilité des actions dans l'intérêt propre de l'ASBL et dans la somme des intérêts privés de ses membres .....	197
C. Irrecevabilité des actions introduites dans la défense d'un intérêt plus général que celui de l'ASBL et de ses membres.....	199
II. La qualité pour agir comme condition autonome de recevabilité de l'action des ASBL .....	201
A. La notion de qualité pour agir .....	201
B. L'habilitation législative pour agir.....	202
C. Atteinte au principe d'égalité et au droit à un procès juste et équitable.....	206
III. « À quelles conditions voulons-nous ouvrir l'accès au prétoire ? ».....	207
<b>Chapitre 10. Aspects patrimoniaux du (nouveau) droit     luxembourgeois des ASBL</b> .....	213
Introduction.....	215
I. Patrimoine .....	217
A. Principe de la liberté d'association .....	217
B. Composition du patrimoine de l'ASBL .....	219
B.1. Généralités .....	219
B.2. Possession d'immeubles .....	221
B.3. Possession de meubles .....	226
C. Affectation du patrimoine de l'ASBL.....	227
II. Libéralités .....	227
A. Libéralités au profit d'une association : présentation.....	229
B. Libéralités au profit d'une ASBL : le seuil de l'article 19, alinéa 1 <sup>er</sup> .....	232
C. Libéralités au profit d'une ASBL : la marge d'appréciation du ministre C.1. Les conditions légales obligatoires .....	234
C.2. L'appréciation du ministre .....	236
C.3. Le recours en cas de refus du ministre.....	239
D. Libéralités au profit d'une ASBL : sanctions .....	239

III. Destination du patrimoine en cas de dissolution ou de nullité de l'association .....	240
A. Causes de nullité et de dissolution menant à la réaffectation du patrimoine.....	241
B. Destination du patrimoine de l'association .....	243
Conclusion .....	248

### PARTIE 3

#### Les actes exceptionnels

<b>Chapitre 11. La mobilité transfrontalière des associations et fondations dans la loi du 7 août 2023 : une opportunité manquée de repenser son cadre juridique ?.....</b>	<b>253</b>
Introduction.....	255
I. Les théories du siège des associations et fondations .....	255
A. Les interrogations soulevées par la doctrine sur la théorie du siège réel en droit des sociétés .....	257
B. Les interrogations sur la théorie du siège réel en droit non-marchand luxembourgeois.....	258
1. L'arrêt de la cour administrative du 15 novembre 2022 .....	258
2. Les travaux préparatoires .....	260
II. La mobilité transfrontalière des associations et fondations au Luxembourg.....	261
A. Les migrations sont techniquement faisables mais pas fréquentes...	262
B. Vers une future modification de la loi de 2023 ?.....	264
Conclusions.....	265

### PARTIE 4

#### Conclusions

<b>Chapitre 12. Les lacunes de la réforme.....</b>	<b>269</b>
I. La définition légale de l'ASBL au regard de son activité économique .	273
A. L'attachement grand-ducal à une solution datée .....	273
B. Les impasses d'une solution aporétique .....	277
II. L'articulation des ASBL et de l'économie sociale et solidaire au regard de l'activité économique.....	280
A. L'inclusion naturelle des ASBL à l'économie sociale et solidaire .....	281
B. Les ASBL prétendument exclues de l'économie sociale et solidaire .....	284
<b>Bibliographie .....</b>	<b>287</b>
<b>Jurisprudence.....</b>	<b>295</b>